



Informations du club de football :

Merci de ne pas laisser les chiens faire leurs besoins sur le terrain de foot d'entraînement.

Informations communales :

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

L'Agence Postale Communale et la Mairie de NIEDERROEDERN seront fermées **du jeudi 23 décembre 2021 au dimanche 02 janvier 2022.**

Les lettres recommandées et les colis seront à chercher au Bureau de Poste de SELTZ pendant les heures d'ouverture. En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou aux Adjoints.

JUBILE EN 2022 :

La Mairie demande aux personnes qui ont un jubilé en 2022, Noces d'Or ou autres, et qui ne se sont pas mariés à Niederroedern, de le leur signaler afin de n'oublier personne.

En janvier à Niederroedern et environs :

Dimanche 16 janvier : de 10h30 à 12h00 à l'église : **Célébration pour les petits** (3-8 ans) sur le thème de l'Épiphanie (initialement prévu le 09 janvier).

Dimanche 23 janvier : à 10 h 00 : **Célébration œcuménique** dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens à 10 h 00. Thème : "Nous avons vu son astre à l'Orient..."

Samedi 29 janvier : à midi : **Cochonailles** du Football Club de Niederroedern



Rédaction – mise en page – impression : mairie de Niederroedern – tél : 03.88.86.51.37

Site internet : www.niederroedern.fr – courriel : mairie@niederroedern.fr – Dépôt légal 2011

Commune de NIEDERROEDERN

S'Rederer Blädel

DECEMBRE 2021 – N° 88



Conseil Municipal du 17 décembre 2021



1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Mme GRAF Martine comme secrétaire de séance.

2. Clôture du budget annexe Lotissement Les Merles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de clôturer le budget annexe Lotissement Les Merles au 31/12/2021 et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette délibération. Adopté à l'unanimité.

3. Fonds de concours - Versement de la participation à la CCPR pour les travaux de voirie rue de Bellac

Vu la délibération n° 6 du 24/11/2021 du Conseil de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, demandant le versement d'un fonds de concours en vue de participer au financement des travaux de voirie réalisés en 2021 dans la rue de Bellac,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser sous la forme de fonds de concours la somme de 35 867,97 € à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin et décide d'amortir le fonds de concours sur 1 an. Adopté à l'unanimité.

4. Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pour le matériel informatique de l'école

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande un fonds de concours à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin d'un montant de 1 657,21 € (50% après déduction du FCTVA d'une dépense de 3 964,80 € TTC) pour l'achat de matériel informatique (un tableau blanc interactif, un vidéoprojecteur et un ordinateur portable) pour l'école élémentaire. Adopté à l'unanimité.

5. Travaux d'électricité à l'église

M. le Maire présente au Conseil Municipal deux devis de la société Electricité KOCHER pour des travaux d'électricité à l'église (pour le remplacement du tableau électrique et de l'alimentation principale et pour le remplacement des luminaires).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les devis n° DV20210166 du 07/12/2021 pour un montant de 4 182,08 € TTC et n° DV20210165 pour un montant de 13 049,42 € TTC et autorise le Maire à signer les devis ou toute pièce s'y rapportant ainsi que toutes demandes de subventions dont la commune pourrait bénéficier. Adopté à l'unanimité.

6. Vente d'un terrain rue du Stade

Vu l'acquisition par la commune de la parcelle n° 39 en section 05 de 15,30 ares,

Vu le projet de création de micro-crèche de Mme MACHRIS qui souhaite racheter à la commune une partie de cette parcelle correspondant à 5,30 ares,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande à Monsieur le Maire de faire intervenir un géomètre pour délimiter une parcelle de 5,30 ares. Adopté à l'unanimité.

.../...

Divers

a. Information concernant un virement de crédit

M. le Maire présente au Conseil Municipal le certificat administratif de virement de crédits n°1/2021 et l'informe du virement d'un montant de 5 686,00 € du compte 022 dépenses imprévues au compte 6817 dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants. Le Conseil Municipal prend acte de l'information de ce virement.

b. Provisionnement pour dépréciation de créances

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'état de provisionnement de créances proposé par le comptable public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre en compte le taux de 100% proposé par le comptable et de provisionner le montant de 5 686,00 € pour dépréciation de créances.

Adopté à l'unanimité.

Les Anniversaires



01 janvier Mme Marie Rose Wendling 76 ans

09 janvier : M. Martin Fritz, 80 ans

09 janvier : Mme Marthe Wohlhuter, 88 ans

18 janvier : M. René Strohm, 83 ans

20 janvier : M. Albert Gayko, 77 ans

25 janvier : M. Robert Schneider, 84 ans

30 janvier : Mme Hélène Herr, 86 ans

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



Mme FISCHER Tamara, 21 rue Frédérique Brion

La saisine par voie électronique (SVE) appliquée aux demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

A partir du 3 janvier 2022, la SVE s'applique **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Niederroedern, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>.





Canton de WISSEMBOURG
**Vos Conseillers
d'Alsace**
à votre écoute !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric Bierry.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6500 kms de routes et 2500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kilomètres de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence :

- le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Jahr in Ejch alli.

Stéphanie Kochert et Paul Heintz,
Conseillers d'Alsace du canton de Wissembourg.



**Les Associations de NIEDERROEDERN
et leurs présidents vous adressent
les meilleurs vœux pour la nouvelle
année 2022**

**et vous remercient pour votre soutien
et votre dévouement.**

A.S.C.S.N.

Bibliothèque

Club de Gymnastique

Ecole Primaire

Football Club

Anim' & co

Chorale Sainte-Cécile

Club de Karaté – Ju-Jitsu

Ecole Maternelle

Poney-Club les Ecureuils



ÉTAT CIVIL 2021

Vœux de lumière pour 2022

Que pouvons-nous nous souhaiter et souhaiter à la terre des hommes pour 2022 ? La lumière ? Mais quelle lumière ?

- Celle qui vient de la présence du Seigneur et qui s'est manifestée à Bethléem en ce premier Noël ;*
- Celle qui vient de la tendresse donnée et reçue et qui fait reculer les frontières de toutes les nuits ;*
- Celle qui vient de la joie lorsque nous ouvrons nos mains en signe de partage ;*
- Celle qui vient de la rencontre et du dialogue et qui crée du lien entre les humains.*

Et si d'une façon ou d'une autre des fragments de lumière jaillissent de nos cœurs, de nos paroles et de nos mains ?

Nous offrirons à notre entourage et à la terre la clarté à laquelle l'humanité aspire tant !

Meilleurs vœux pour une année bénie. Marion Eyermann, pasteure



A partir du 20 janvier 2022, Sylvie Marmillod et Patricia Drion, agents recenseurs, passeront chez vous pour effectuer le recensement 2022.

Cette opération obligatoire permettra à l'INSEE de faire un comptage de la population et d'évaluer les besoins de celle-ci.

Un grand merci à vous de répondre à vos questionnaires en suivant les conseils des agents recenseurs !

Denis DRION, maire



NAISSANCES

Le 25 mai 2021 à WISSEMBOURG : Siana Stoycheva DELCHEV
fille de Martin Stoycheva DELCHEV et de Victoria Patricia DRION
Domiciliée 8 rue de la Gare

Le 22 juin 2021 à HAGUENAU : Mathéo Robin SCHWEITZER
fils de Sylvain SCHWEITZER et de Magali LEIBEL
Domicilié 21 rue Beau Site



MARIAGES A NIEDERROEDERN

Le 10 juillet 2021 : Yves Alfred ECKENSPIELLER et Morgane Mélanie RIEHL
Domiciliés 19 rue des Merles

Le 18 septembre 2021 : Cédric EHRISMANN et Priscille FERRY
Domiciliés 43 rue de Bellac

Le 05 novembre 2021 : Claude Joseph JOST et Anne Caroline RUPP
Domiciliés 8 rue des Hirondelles



DÉCÈS

Le 01 janvier 2021 à HATTEN : LANG Veuve SCHMITT Frieda Mathilde - 83 ans
Domiciliée Ferme Fleckenstein

Le 18 janvier 2021 à WISSEMBOURG : WITTEKOPF née HERION Inge Hethe Liesbeth Elisabeth - 87 ans - Domiciliée 19 rue de la Haute-Vienne

Le 06 février 2021 à NIEDERROEDERN : SCHMITT Roland - 70 ans
Domicilié 47 rue de la Haute-Vienne

Le 13 février 2021 à WISSEMBOURG : STROBEL Camille dit Antoine - 87 ans
Domicilié 20 rue de Blond

Le 29 mars 2021 à WISSEMBOURG : PREISS Veuve SCHMITT Anneliese Lina Marie - 97 ans
Domiciliée 49 rue de la Haute-Vienne

Le 30 mars 2021 à WISSEMBOURG : SCHALL Raymond Francis - 62 ans
Domicilié 23 rue de Blond

Le 05 juin 2021 à WISSEMBOURG : KOCHER Pierre Paul - 90 ans
Domicilié 4 rue de Bellac



Le 18 septembre 2021 à SOULTZ-SOUS-FORÊTS : MARMILLOD Veuve HEIDEIER Marlène
85 ans - Domiciliée anciennement 39 rue de la Haute-Vienne



Mesdames, Messieurs, chers citoyens de la Plaine du Rhin,

Une fois encore nous avons dû composer avec la crise sanitaire. Tout au long de cette période d'incertitude, la Région vous a accompagnés. Près de 3000 PC distribués aux lycéens du lycée Stanislas de Wissembourg et du séminaire de Walbourg depuis 3 ans, ont permis la continuité de l'enseignement. Grâce aux dispositifs initiés en urgence par la Région et alimentés par 4 partenaires (Région, CEA, CdC et Banque des territoires), 20 avances remboursables ont été attribuées aux petites entreprises et associations de 6 communautés de communes du Nord Alsace pour plus de 230 000 euros.

Le mois de juin dernier a été marqué par les élections régionales et je tiens à vous remercier bien sincèrement pour votre confiance. Les défis à relever sont nombreux et j'aimerais en évoquer quelques-uns.

Réussir la transition écologique est une nécessité ! La Région encourage de nombreux projets de transition énergétique et de rénovation thermique de bâtiments publics, associatifs ou d'entreprises, tels que ceux des collectivités de Beinheim, Neewiller... ou d'entreprises comme l'EARL Bogner-Weber, Timmel Frères...

La mobilité n'est pas en reste. La Région soutient l'installation des bornes de recharges électriques, dont le réseau doit être considérablement étoffé. Le projet emblématique de renforcement de l'offre ferroviaire des lignes transfrontalières suit son cours, avec la publication d'un appel d'offre européen fin 2021.

Notre territoire à dominante rurale est une force à consolider. La Région accompagne nos agriculteurs dans leurs nombreux défis : conversion à l'agriculture biologique, préservation des ressources en eau... Assurer un avenir à nos jeunes, c'est aussi préserver la biodiversité avec notamment un ambitieux programme sur les rives du Rhin, dont un beau projet transfrontalier à Seltz.

Préserver la santé de chacun se traduit entre autres, par le financement par la Région, de près de 16000 places de formations paramédicales (*infirmiers, aides-soignants...*), dont 30 places d'*aides-soignants* à l'hôpital de Wissembourg. En raison de la pandémie, le nombre de places est considérablement augmenté et elles sont réparties sur tout le territoire. Par ailleurs, la Région accompagne techniquement la formation de 30 jeunes en bac pro *accompagnement, soins et services aux personnes*, au lycée Stanislas de Wissembourg.

L'attractivité de notre territoire est tirée par un tissu industriel, artisanal et commerçant très dynamique. De nombreuses sociétés ont su se réinventer en investissant dans des équipements plus performants et des outils numériques, encouragés en cela par la Région (Garage Waltz, Leuco production...). D'autres dossiers sont en cours d'étude. Le nom de domaine. **Alsace**, proposé par la Région, permet également aux sociétés qui le souhaitent, d'affirmer leur identité territoriale et leur culture transfrontalière.

Cependant, l'attractivité se mesure surtout dans nos communes et je suis très à l'écoute des maires et des associations qui sont au cœur de notre quotidien.

En 2021, sur la Plaine du Rhin, une trentaine de projets sont soutenus par la Région, tous types confondus, englobant par exemple la réhabilitation de centre socioculturel à Buhl, la création d'aires de jeux à Neewiller et Munchhausen, la programmation culturelle à Beinheim, l'aide aux associations sportives à Lauterbourg, Oberlauterbach, Mothern, Scheibenhard... et bien d'autres encore.

Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'aides de la Région sur <https://www.grandest.fr/aides/>

Ich wünsch eich e gutes neijes Johr, àlles Beschte ùn hauptsalich d'Gesundheit !

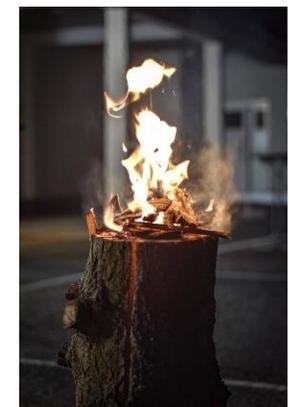
Evelyne Isinger - Salmbach - Conseillère régionale, déléguée aux mobilités transfrontalières, evelyne.isinger@grandest.fr

Maison de la Région Alsace du Nord, tél : 03 88 03 40 80
maison.saverne-haguenau@grandest.fr



Niederroedern s'est revêtu des couleurs des festivités de fin d'année.

Denis Drion



Vœux du maire pour 2022 !



2021 a été une année riche en événements, en rebondissements et surtout en adaptations avec la pandémie de la Covid 19.

Malgré cela, avec mon conseil municipal, d'importantes décisions et des travaux ont été entrepris pour améliorer la vie quotidienne dans notre village de Niederroedern.

Et oui l'année 2021 a été marquée par les travaux de voirie, la mise en place de l'éclairage, l'enfouissement des réseaux dans la rue de Bellac, le renouvellement des luminaires d'éclairage public en LED dans la plupart des rues du village, des travaux d'électricité et de mise aux normes dans les écoles maternelles, primaires et la bibliothèque, la réalisation de placards de rangement à la maternelle, l'installation d'un tableau avec son vidéoprojecteur interactif et son ordinateur portable à l'école primaire, l'achèvement des travaux et notamment de plantation dans le nouveau lotissement et enfin de nombreux petits travaux qui améliorent de jour en jour notre cadre de vie.

Un autre beau projet a vu le jour en 2021, à l'initiative d'un petit groupe de Niederroedernois passionnés par l'histoire de notre village, un livre de mémoire et de souvenirs de Niederroedern est en train de se réaliser.

Ce travail de longue haleine trouvera tout mon soutien et sera essentiel pour notre commune. En espérant que ce bel ouvrage aura

sa place dans chaque foyer et constituera son rôle de mémoire dans chaque famille.

Sans la précieuse aide de mes adjoints, conseillers municipaux, les employés municipaux, la communauté de communes, les différents syndicats, la Région, la collectivité d'Alsace, le soutien de certains habitants,

Niederroedern ne pourrait pas évoluer aussi sereinement !

C'est ensemble que nous avançons et que nous améliorons les conditions de vie à Niederroedern !

Je souhaite que l'année 2022 vous apporte de la joie, une vie sereine, de la prospérité et surtout une santé d'enfer, en cette période si particulière !

Pour l'année 2022, une fois de plus des projets aboutiront et, avec mon équipe municipale motivée et engagée, nous continuerons sur notre lancée !

Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année !



*A guter Rutsch ins neue Jahr
2022 !
Glieck un Friede in jedes Haus
soll's bringe !*

*G'sundheit un
Lieb vor allem !*

Votre Maire